

CLASSEMENT

Un classement sera établi sur les 6 meilleures manches de chaque concurrent (masculins et féminins) dans chaque catégorie avec le barème suivant :

1er	30 points	4ème	24 points
2ème	28 points	5ème	22 points
3ème	26 points	6ème	20, 19 points etc...

Tout concurrent n'entrant pas dans le classement et ayant pris le départ se verra attribuer 2 points de participation.

RESULTATS A CONSULTER SUR : www.cd.ufolep.org/valdoise

<input type="checkbox"/> Série A	<input type="checkbox"/> Série B	<input type="checkbox"/> Série C	<input type="checkbox"/> Série D	<input type="checkbox"/> Série E
2012	2011/2010	2009/2008	2007/2006	2005/2004

(Cochez la case correspondante)

n° de dossard

Cadre réservé à l'organisateur

Non licencié : certificat médical de moins d'1 an
 Licencié : présentation de la licence et carte VTT

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Club : Fédération :

AUTORISATION PARENTALE

M.:

Autorise mon enfant :

à participer au Val d'Oise Trophy Challenge Jeunes.

A : Le :

Signature :

VAL D'OISE TROPHY CHALLENGE JEUNES

2
0
1
8

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
VAL D'OISE



EPREUVES DU VAL D'OISE TROPHY

Samedi 3 février à 14h - MERY SUR OISE - Bois de la Garenne

M ELYAKOUTI 59 rue de Bellevue 95630 Mériel
Tel : 06 81 48 79 32 mail : cvc.mery@gmail.com
Chèque à l'ordre du CVC MERY



Samedi 10 mars à 14h - bois de CERGY

M. OUALI 9 rue de La Justice Orange 95000 Cergy
Tél : 06 83 10 59 69 mail : philippe_ouali@orange.fr
Chèque à l'ordre des SANGLIERS DU VEXIN



Samedi 14 avril à 14h - SURVILLIERS - Parc de la Mairie

CRITERIUM DEPARTEMENTAL

MME DELICQUE 27 rue Charles Gabel 95470 Survilliers
Tel : 01 34 68 37 06 mail : georgettedelicque@orange.fr
Chèque à l'ordre de LA HARDE DE SURVILLIERS



Samedi 5 mai à 14h - Mairie OSNY - rue William Thorlay

M. BESCHE 15 rue du Fest-noz 95490 Vauréal
Tél : 06 45 13 48 91 mail : stephane.besche@wanadoo.fr
Chèque à l'ordre de l'ECOP



Samedi 12 mai à 14h - BONNIERES - gymnase de Marcel Pagnol

M. LE TOULOUSE 6 rue St Martin 78930 Villette
Tél : 06 15 95 55 82 mail : gdetoulouse@aol.com
Chèque à l'ordre de BONNIERES VTT



Samedi 9 juin à 14h - MARINES - rue du Heaulme

M. VAUCHELLES 19 rue du Buisson St Rémy 95640 Marines
Tél : 07 99 24 96 71 mail : jc.vauchelles@wanadoo.fr
Chèque à l'ordre d'AC MARINES



Samedi 16 juin à 14h - MARLY LA VILLE Parc Allende rue R. Salengro

FINALE

M. GALOT 12 av Pauline Stevens 95600 Eaubonne
Tél : 07 60 34 79 95 mail : emilien95470@hotmail.com
Chèque à l'ordre de UC FOSSES MARLY

EXTRAIT DU REGLEMENT

- ◆ Place sur la ligne de départ par tirage au sort pour les engagés à l'avance, les engagés sur place suivront.
- ◆ Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- ◆ Le vélo doit être en bon état de fonctionnement.
- ◆ A l'issue des 7 épreuves un classement général final sera établi dans chaque catégorie pour les garçons et les filles.
- ◆ Le port de caméra embarquée est interdit

Seuls les 6 meilleurs résultats seront comptabilisés.

Seront déclarés vainqueurs celui et celle qui auront totalisé le plus de points.

Lors de chaque épreuve un classement masculin et féminin sera établi par catégorie.

Les catégories sont les suivantes :

Enfants né(e) en	Distance (environ)	
2012	2 km	série A
2011/2010	2 à 4 km	série B
2009/2008	4 à 5 km	série C
2007/2006	5 à 7 km	série D
2005/2004	7 à 9 km	série E

- ◆ Les épreuves se dérouleront avec 5 départs indépendants et successifs sur des circuits accessibles à tous, sans zone dangereuse.

ENGAGEMENT

Le Val d'Oise Trophy Challenge Jeunes est une épreuve de promotion ouverte aux jeunes vététistes, licenciés ou non de 6 à 14 ans. Pour les non licenciés produire un certificat médical de moins d'un an : « apte à la pratique du VTT en compétition ».

Engagement à l'avance:

4.50 € pour chaque participant licencié UFOLEP
7.00 € pour tous les autres participants

Engagement sur place :

7.50 € pour tous les participants y compris les UFOLEP

Les engagements à l'avance ne sont validés qu'accompagnés du règlement financier et parvenus au plus tard le vendredi précédent l'épreuve